

## Procès-Verbal Conseil Municipal du 8 avril 2026

NOMS	Présents	Excusé	Pouvoir
BASTOUL Caroline	X		
LACOUR Pascal	X		
MARTIN Morgane		X	Stéphanie VERNERET
MOLINA Maryline	X		
MOLLARD Franck	X		
NEGRI Céline	X		
RENOUD Anthony	X		
SANDRON Joël	X		
SPINLER Thierry	X		
VERNERET Stéphanie	X		
VERNOUX Laurence	X		

**Secrétaire de Séance** : Laurence VERNOUX

### **Ordre du jour** :

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 mars 2026
- Devis
- Travaux mairie
- Ressources Humaines
- Création des commissions
- Election des délégués SEP - Syndicat d'Eau Potable
- Election d'un délégué SIEA - Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de Ain
- Election représentant Conseil d'école
- Election représentant ASL
- Election représentant Passerelle en Dombes
- Election représentant Ambroisie
- Adhésion CAUE
- Vote des taxes
- Comptes-rendus de réunions
- Informations et questions diverses

>

**Approbation du CR du 20 mars 2026**

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 20 mars 2026.**

**Devis**

**D2026 04 001**

Mme Le Maire, présente le devis de GC jardins pour l'entretien annuel des espaces verts pour un montant de 10 224€ TTC.

L'ensemble des conseillers demande à avoir des listes exhaustives des missions avec les zones de GC jardins et les zones d'entretien faites par l'agent technique de mairie.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce devis.**

Mme Le Maire, présente un tableau comparatif concernant la prestation de fibre et ligne téléphonique. Le déménagement ayant lieu fin du mois, le déplacement de la ligne fibre doit être faite. Après avoir reçu un courrier d'augmentation des tarifs de notre prestataire actuel, Adeli, un deuxième devis a été demandé auprès du prestataire K-NET

Mme Le Maire informe que compte tenu de la différence de tarif et de prestation, une résiliation chez le prestataire actuel a été faite et qu'un nouvel abonnement chez K-net a été pris.

La fibre sera installée le 16 avril.

**Ressources humaines**

**D2026 04 002**

Mme le Maire présente à l'ensemble des conseillers une nouvelle proposition d'organisation d'ouverture du secrétariat.

Il est proposé d'ouvrir la Mairie sur des plages horaires plus grandes et d'ouvrir les samedis de semaine paire.

Compte tenu de la charge de travail constatée, Mme le Maire propose d'augmenter le temps de travail du poste de secrétaire de Mairie de 20h à 24h.

Un planning est défini entre les semaines paires et impaires.

Mme le Maire, propose une évolution d'échelon à l'agent en poste de Secrétariat Générale de Mairie.

**Après avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité cette évolution.**

**Travaux Mairie**

Mme Le Maire informe que la fin des travaux approche. Toutefois, certaines entreprises sont convoquées ce vendredi concernant l'avancement des modifications suites aux réserves émises lors de la réception du chantier. Il s'agit des entreprises, Certif, Chevillon, Bonglet et Accord Alu.

Mme Le Maire fait l'historique pour les nouveaux élus sur les travaux de la Mairie et évoque les pénalités retenues en octobre 2025 de 23K€ à l'entreprise Tabouret pour le retard de chantier. Une proposition concernant ces pénalités doit être faite.

Mme le Maire propose les FTM suivantes qui deviendront des avenants une fois l'acceptation par le conseil.

D2026 04 003

SAINTE OLIVE - Restructuration et extension de la mairie

Fiche Travaux Modificatifs (FTM)						
Lot N° et désignation	01 TERRASSEMENT - VRD - EV				N°	01-02
Entreprise titulaire	AUGAY ET FILS SARL					
Montant du marché en € HT	168 319,00 €					
<b>1. Description des modifications et justifications de leur nécessité</b>						
Prestations modifiées détaillées par ensemble cohérent	Prix marché ou prix nouveau?	Montant en € HT	Montant en € TTC	Nouveau montant marché	Evolution en % cumulé	
Cumul des FTM validées précédentes :				168 319,00	0,00%	
terrassement complémentaire et enrobé de l'accès au portail du voisin à l'arrière du terrain de tennis. Complément de linéaire de bordure le long de la voie en remontée contre la mairie jusqu'au terrain de pétanque.						
- Décapage des surfaces dures (quantité 70m²)	Prix marché	420,00			0,25%	
- Déblais pleine masse évacués (quantité 35m³)	Prix marché	910,00			0,54%	
- BETON BITUMINEUX SG - 0/10 Dosé à 140kg/m² (quantité 100m³)	Prix marché	2 700,00			1,60%	
- GÉOTEXTILE (quantité 70m²)	Prix marché	112,00			0,07%	
- Remblais 0/100 en structure de chaussée et trottoir, ép 40cm (quantité 28m³)	Prix marché	868,00			0,52%	
- COUCHE DE REGLAGE GRAVE 0/31.5 sur une épaisseur de 10 cm (70m²)	Prix marché	560,00			0,33%	
- BORDURES BETON Bordure P1 (115ml)	Prix marché	3 220,00			1,91%	
- Dallage betons desactivés drainants (ajustement en plus de 7m²)	Prix nouveau	945,00			0,56%	
- Plus-value bordure voirie t1 (Px 5,12,1) en profil T2 (58 ml) en remontée de la voie d'accès	Prix nouveau	435,00			0,26%	
					0,00%	
					0,00%	
					0,00%	
					0,00%	
					0,00%	
<b>Total des prestations objet de la FTM</b>		<b>10 170,00</b>	<b>0,00</b>		<b>6,04%</b>	
<b>Total des FTM</b>		<b>10 170,00</b>	<b>0,00</b>	<b>178 489,00</b>	<b>6,04%</b>	
<b>2. Origine de la modification des travaux de la présente FTM</b>						
Justifications de la maîtrise d'œuvre :      Modification/optimisation du programme à la demande de la MOA.						

Maîtrise d'ouvrage - Modification de programme

10 170,00 € HT

Le Conseil approuve à l'unanimité la FTM 01-02 pour une plus-value de 10 170€ HT

Fiche Travaux Modificatifs (FTM)					
Lot N° et désignation	03 - Gros Œuvre				N° <b>03-01</b>
Entreprise titulaire	TABOURET				
Montant du marché en € HT	233 098,36 €				
<b>1. Description des modifications et justifications de leur nécessité</b>					
Prestations modifiées détaillées par ensemble cohérent	Prix marché ou prix nouveau?	Montant en € HT	Montant en € TTC	Nouveau montant marché	Evolution en % cumulé
Cumul des FTM validées précédentes :				233 098,36	0,00%
Détail de la présente FTM : Equilibrage suivant acostage du devis n°DE-10803(d-joint), plus-value et moins-value sur l'ensemble du marché au lot 3 Gros oeuvre					
- Equilibrage du marché suivant devis DE-10803	Prix marché et nouveau	342,56			0,15%
					0,00%
					0,00%
					0,00%
					0,00%
<b>Total des prestations objet de la FTM</b>		342,56	0,00		0,15%
<b>Total des FTM</b>		342,56	0,00	233 440,92	0,15%
<b>2. Origine de la modification des travaux de la présente FTM</b>					
Justifications de la maîtrise d'œuvre : Demande complémentaire MOA et modification du programme					

 Maîtrise d'ouvrage - Modification de programme

 € HT

Le Conseil approuve à l'unanimité la FTM 03-01 pour une plus-value de 342.56 € HT

Fiche Travaux Modificatifs (FTM)					
Lot N° et désignation	06 - façades				N° <b>06-01</b>
Entreprise titulaire	CERTIF				
Montant du marché en € HT	51 274,26 €				
<b>1. Description des modifications et justifications de leur nécessité</b>					
Prestations modifiées détaillées par ensemble cohérent	Prix marché ou prix nouveau?	Montant en € HT	Montant en € TTC	Nouveau montant marché	Evolution en % cumulé
Cumul des FTM validées précédentes :				51 274,26	0,00%
Détail de la présente FTM : Moins-values sur linéaires de linage prévus au marché (enduit sur acrotères intérieurs.					
- Moins-values Lignage sur marché 114 ml	Prix marché	-2 166,00			-4,22%
					0,00%
<b>Total des prestations objet de la FTM</b>		-2 166,00	0,00		-4,22%
<b>Total des FTM</b>		-2 166,00	0,00	49 108,26	-4,22%
<b>2. Origine de la modification des travaux de la présente FTM</b>					
Justifications de la maîtrise d'œuvre : Demande complémentaire MOA					

 Maîtrise d'ouvrage - Modification de programme

 € HT

Le Conseil approuve à l'unanimité la FTM 06-01 pour une moins-value de 2 166 € HT

**Fiche Travaux Modificatifs (FTM)**

Lot N° et désignation: **09 - Menuiserie Intérieure**  
 Entreprise titulaire: **CHEVILLON**  
 Montant du marché en € HT: **35 273,73 €**

N° **09-01**

**1. Description des modifications et Justifications de leur nécessité**

Prestations modifiées détaillées par ensemble cohérent	Prix marché ou prix nouveau?	Montant en € HT	Montant en € TTC	Nouveau montant marché	Evolution en % cumulé
Cumul des FTM validées précédentes :				35 273,73	0,00%
Détail de la présente FTM : Moins-value sur organigramme et cylindre suite l'installation des cylindres électroniques. Plus-value modification de la menuiserie Me05					
- Moins-value au marché sur organigramme	Prix marché	-21,51			-0,06%
- Moins-value sur cylindres de portes	Prix marché	-270,00			
- Plus-value recoupe d'une huisserie Me05 et d'un vantail de porte suite adaptation sur place	Prix nouveau	126,50			
					0,00%
<b>Total des prestations objet de la FTM</b>		<b>-165,01</b>	<b>0,00</b>		<b>-0,47%</b>
<b>Total des FTM</b>		<b>-165,01</b>	<b>0,00</b>	<b>35 108,72</b>	<b>-0,47%</b>

**2. Origine de la modification des travaux de la présente FTM**

Justifications de la maîtrise d'œuvre : Demande de modification MOA et adaptation en chantier.

Maîtrise d'ouvrage - Modification de programme **-291,51 € HT**

Le Conseil approuve à l'unanimité la FTM 09-01 pour une moins-value de 165.01 € HT (incluant une plus-value de 126.50 € HT et une moins-value de 291.51 € HT)

**Fiche Travaux Modificatifs (FTM)**

Lot N° et désignation: **07 - Menuiserie Extérieure**  
 Entreprise titulaire: **ACCORD ALU**  
 Montant du marché en € HT: **94 115,00 €**

N° **07-02**

**1. Description des modifications et Justifications de leur nécessité**

Prestations modifiées détaillées par ensemble cohérent	Prix marché ou prix nouveau?	Montant en € HT	Montant en € TTC	Nouveau montant marché	Evolution en % cumulé
Cumul des FTM validées précédentes :				94 115,00	0,00%
Détail de la présente FTM : Fourniture et pose de cylindres électroniques sur l'ensemble des portes du bâtiment. Déduction des prestations liées aux fenêtres du R+1.					
- Fourniture et pose de cylindres électroniques et badges de programmation sur organigramme. Complément passerelle de gestion à distance (suivant OFFRE DE PRIX N° TS'1V2 2411047PUR DU 15/12/2025).	Prix nouveau	-16 010,00			17,01%
- Fourniture et mise en œuvre de volets roulants extérieurs	Prix marché	-6 930,00			-7,36%
- Motorisation des volets roulants	Prix marché	-900,00			
<b>Total des prestations objet de la FTM</b>		<b>-9 080,00</b>	<b>0,00</b>		<b>9,65%</b>
<b>Total des FTM</b>		<b>-9 080,00</b>	<b>0,00</b>	<b>103 195,00</b>	<b>9,65%</b>

**2. Origine de la modification des travaux de la présente FTM**

Justifications de la maîtrise d'œuvre : Demande complémentaire MOA

Maîtrise d'ouvrage - Modification de programme **-7 830 € HT**

Le Conseil approuve à l'unanimité la FTM 07-02 pour une moins-value de 7 830€ HT

Pour information, seront annulées les délibérations :

- Du 05/03/2026 – D2026 03 006 – Objet : lot 9-avenant 1- fourniture et pose d'un placard blanc coulissant – CHEVILLON d'un montant de 217,01 € TTC
- Du 19/02/2026 – D2026 02 003 – Objet : Restauration Mairie – avenant n°2 CSPS – Concernant la prolongation de sa mission CSPS suite à la prolongation des travaux de la Mairie - QUALICONSULT d'un montant de 360 € TTC

### Vote des taxes 2026

#### D2026 04 008

Mme Le Maire présente le tableau des taxes pour l'année 2026 avec 3 simulations d'évolutions.

Vote des 3 taxes 2026								
	Base 2025	Base 2026	Taux 2025	+0 %	+1%	+2%		
Taxe Foncière bâtie	305 720	312 100	24,90%	77 713	25,15%	78 493	25,40%	79 273
Taxe foncière Non Bâtie	38 317	38 500	32,70%	12 590	33,03%	12 717	33,35%	12 840
Taxe habitation	27 860	28 000	9,97%	2 792	10,07%	2 820	10,17%	2 848
Produit attendu 2026				93 094		94 029		94 961

Après délibération, avec 8 voix POUR et 3 CONTRE une augmentation de 2% aura lieu pour l'année 2026.

### Création des commissions

Mme Le Maire propose des commissions de groupe de travail pour le mandat. Après avoir balayé toutes les commissions proposées à la création, il a été décidé :

#### Commission urbanisme :

Responsable : Franck Mollard

Représentants : Joel Sandron, Anthony Renoud, Laurence Vernoux, Pascal Lacour.

#### Aménagement et entretien extérieur :

Responsable : Thierry Spinnler

Représentants : Maryline Molina, Céline Negri, Stéphanie Verneret, Morgane Martin  
2 ou 3 extérieurs

#### Bulletin Municipal :

Responsable : Thierry Spinnler

Représentants : Stéphanie Verneret, Caroline Bastoul

#### Communication :

Responsable : Laurence Vernoux

Représentants : Franck Mollard, Thierry Spinnler

2 extérieurs

**Bâtiments :**

Responsable : Franck Mollard

Représentants : Anthony Renoud, Pascal Lacour, Thierry Spinnler, Stéphanie Verneret, Joel Sandron

**Gestion Locative des biens communaux :**

Responsable : Laurence Vernoux

Représentants : Céline Negri, Stéphanie Verneret, Morgane Martin

2 ou 3 extérieurs

**Sécurité :**

Responsable : Pascal Lacour

Représentants : Maryline Molina, Franck Mollard

2 extérieurs

Mme Le Maire précise que certaines commissions sont ouvertes aux habitants s'ils souhaitent s'inscrire.

**Election des délégués SEP – Syndicat des eaux potables**

**D2026 04 09**

Sont élus à l'unanimité en qualité de délégués au Syndicat des eaux potables :

**Franck MOLLARD en tant que titulaire.**

**Anthony RENOUD en tant que suppléant.**

**Election des délégués SIEA - Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de Ain**

**D2026 04 010**

Sont élus à l'unanimité en qualité de délégués au SIEA :

**Caroline BASTOUL en tant que titulaire.**

**Franck MOLLARD et Laurence VERNOUX en tant que suppléants.**

**Election des représentants du SDIS de l'Ain.**

Mme Le Maire informe qu'il s'agit d'une élection en interne mais que l'AMF va se rapprocher des mairies afin de savoir si parmi le conseil municipal, il y aurait des volontaires pour rejoindre cette liste.

**Pascal LACOUR se propose volontaire pour intégrer la liste.**

**Conseil d'Ecole**

Représentants : Maryline MOLINA, Caroline BASTOUL, Thierry SPINNLER et Céline NEGRI

## Représentant ASL

Représentante : Morgane MARTIN

## Représentant Passerelle en Dombes

Représentant : Thierry SPINLER

## Représentant Ambroisie

Représentants : Anthony RENOUD et Joël SANDRON

## Adhésion CAUE

**D2026 04 011**

- Commune adhérent l'an dernier.
- Proposition de renouvellement d'adhésion **pour 30€ annuel**
- Leurs missions :

Il aide les collectivités dans leurs différentes réflexions en terme d'aménagement du territoire, d'architecture et d'environnement. Il est un animateur à la sensibilisation, à la réflexion. Le CAUE est là pour faciliter l'accès à l'architecture et promouvoir la qualité de vie au niveau départemental. Il intervient à toutes les échelles (site, commune, intercommunalité, département, région).

Le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

- Article 7 de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 –

« Les communes ou établissements publics compétents peuvent avoir recours au CAUE lors de l'élaboration, de la révision ou de la modification de leurs documents d'urbanisme » -

Article 121-7 de la loi dite "loi SRU" du 13 décembre 2000 –

Des formations sont également proposées pour un tarif de 450 à 850€ allant de 1 à 3 jours de formations sur les thématiques : Marchés publics, les énergies renouvelables et paysage, Renouvellement urbain et ZAN, La couleur en urbanisme, Eclairage public....

Le conseil approuve à l'unanimité l'adhésion au C.A.U.E. pour l'année 2026.

## Compte rendu de réunions

ALEC01 : Franck Mollard fait un retour sur la première réunion.

PEI :

La commune est dotée de 18 Points d'Eau Incendie et de 2 réserves incendie (citernes souples)

Un contrôle des PEI a eu lieu lundi 30 mars par la Communauté de Communes avec l'agent technique communal.

17 poteaux sur les 18 ont un débit d'eau insuffisant + :

Le poteau n° 1 : Absence de numérotation sur le poteau. Fuite sur le volant d'ouverture (poteau très vétuste)

Le poteau n°5 : capot endommagé  
Le poteau n° 7 : Absence de numérotation sur le poteau.  
Des corrections sont à prévoir sur ces poteaux identifiés.

### Informations et questions diverses

- Validation des congés de la secrétaire de Mairie
- Dates des prochains conseils :  
Mercredi 20/05/26 – mercredi 01/07/26 – mercredi 26/08/26
- Agorasite plateforme des entreprises de la Dombes devient Dombes Entreprendre. Mise en place par la Communauté de communes, elle est un partenaire local pour les entreprises qui cherchent à recruter et pour les habitants qui cherchent un emploi. Ce site permet de déposer des offres et des CV en ligne pour favoriser l'emploi et l'économie locale

### Prochain Conseil municipal le 20/05/2026

L'ordre du jour étant terminé, Madame Le Maire clôt la séance à 22h45.

La Secrétaire

Laurence VERNOUX



Fait à Sainte-Olive

Le Maire

Caroline BASTOUL



